



HAL
open science

Synthèse des résultats obtenus dans l'enquête "Les ingénieurs Français et les langues"

Marcelo Tano

► **To cite this version:**

Marcelo Tano. Synthèse des résultats obtenus dans l'enquête "Les ingénieurs Français et les langues". Journée de Travail " Pourquoi et comment enseigner les langues demain? ", Groupe " Langues " de la commission " Formation " de la Conférence de Grandes Écoles - Paris School of Business, Jan 2017, Paris, France. hal-04022759

HAL Id: hal-04022759

<https://hal.science/hal-04022759>

Submitted on 10 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Journée de Travail

« Pourquoi et comment enseigner les langues demain ? »

Organisée à Paris School of Business
par le groupe « Langues » de la commission « Formation » de la Conférence de Grandes Écoles
Avec la collaboration de l'Union des Professeurs de Langues des Grandes Écoles

Paris, le 19 janvier 2017



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS DANS L'ENQUÊTE

« Les ingénieurs français et les langues »



Conception, réalisation et analyses :

Marcelo TANO

PRCE d'Espagnol à l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz de l'Université de Lorraine (L-INP)
Membre du groupe "Langues" de la commission "Formation" de la Conférence des Grandes Écoles (CGE)
Président du Groupe d'Étude et de Recherche en Espagnol de Spécialité (GERES)
Doctorant à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (UPOND / ED138 EA369 CRIIA axe REDESC)

Description de l'opération :

Type d'enquête :

Qualitative, nationale, anonyme et semi-dirigée (avec possibilité de réponses individualisées)

Total de questions :

144 questions distribuées en 5 parties

Support :

Questionnaire en ligne, sur site dédié, avec recueil automatisé des données

Période :

Du 7 septembre 2015 au 30 avril 2016

Méthode de distribution :

Questionnaire transmis dans des listes de diffusion

(123 associations des anciens élèves des différentes écoles d'ingénieurs françaises ; 25 associations régionales Ingénieurs et Scientifiques de France ; 50 associations, fédérations et groupements d'entreprises ; 25 associations de cadres ; 27 chambres de commerce et d'industrie régionales ; 127 chambres de commerce et d'industrie départementales et métropolitaines ; 23 organisations syndicales incluant des ingénieurs ; 23 associations scientifiques)

Description de l'opération :

Population globale estimée :

755 000 ingénieurs français diplômés en poste en France ou à l'étranger

(Source : IESF, 2016)

Nombre de répondants :

319

Type d'échantillonnage :

Empirique

Même si l'échantillon n'est pas entièrement représentatif de la population globale estimée, il permet de décrire des comportements, des représentations et des usages, sans s'intéresser au poids relatif de la population étudiée par rapport à la population cible.



Description de l'opération :

Indicateurs :

Les pourcentages exploités sont arrondis à la moyenne supérieure ou inférieure.
De façon générale, nous ne tenons compte dans ce rapport que des données les plus représentatives.

Marge d'erreur (pour un niveau de confiance de 99 %) :

7,21 %

Valeur probatoire :

Résultats non généralisables à l'ensemble de la population de référence en raison du faible nombre de participants mais considérés comme des tendances vérifiables aux fins de ce travail de recherche.



Partie I :

L'IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS



Sexe :

Hommes (81 %)

Âge :

Entre 25 et 29 ans (19 %)

Entre 30 à 34 ans (14 %)

Entre 35 à 39 ans (15 %)

55 à ans et plus (14 %)

Langue maternelle utilisée :

Français (89 %)

Spécialisation ou discipline de formation dominante :

Généraliste ou sans spécialité (42 %)

Lieu de travail :

France (75 %) : province (55 %) + Île-de-France (20 %)
Étranger (25 %) : Europe (15 %) et autres pays non européens (10 %)

Activités internationales des ingénieurs travaillant en France :
Déplacements à l'étranger (54 %)

Taille de l'entreprise :

Grandes entreprises de plus de 1000 salariés (53 %)
Moyennes entreprises de 100 à 999 salariés (26 %)

Nature juridique de l'entreprise :
Privée (86 %)

Grand secteur d'activité de l'entreprise :
Secondaire (industrie et construction) = (66 %)
Tertiaire (commerce et services) = (33 %)

Domaine général d'intervention selon la fonction occupée dans l'entreprise :

Études, recherche et développement (28 %)

Production industrielle, exploitation (12 %)

Informatique, systèmes d'information (11 %)

Type de responsabilité :

Responsabilité hiérarchique continue (39 %)

Critères ayant eu le plus de poids dans le recrutement :

La capacité à travailler avec des collègues/clients d'autres pays (44 %)

Déclaration d'aptitude à travailler en contexte international :

Oui (90 %)

Propension à déménager pour saisir une opportunité professionnelle à l'étranger :

Oui (69 %)

Principales motivations pour une installation à l'étranger :

Enrichissement culturel (47 %)

Opportunité d'évolution de carrière (21 %)

Accès à une mobilité à l'étranger au cours des dernières années :

Oui (52 %)

Zones linguistiques de mobilité à l'étranger au cours des 10 dernières années :

Pays anglophones (29 %)

Pays germanophones (7 %)

Pays hispanophones (4 %)

Souhait d'accéder à une mobilité à l'étranger au cours des 10 prochaines années :

Oui (52 %)

Possibilité d'expatriation offerte par l'entreprise :

Oui (59 %)

Zone géographique préférée en cas d'une éventuelle expatriation :

Europe Occidentale (48 %)

Amérique du Nord (29 %)

Asie Orientale (7 %)

Amérique du Sud (5 %)

Zones géographiques qui offrent le plus de possibilités pour l'entreprise :

Europe Occidentale (52 %)

Amérique du Nord (12 %)

Asie Orientale (8 %)

Europe Orientale (4 %)

Amérique du Sud (3 %)

Possibilité de travailler à l'international depuis la France :

Oui (61 %)

Niveau de satisfaction procuré par un poste de travail à l'international :

Satisfaits (34 %)

Très satisfaits (31 %)

Pourcentage de la rémunération correspondant aux compétences en LE :

Moins de 5% du salaire (20 %)

Plus de 25 % du salaire (16 %)

Entre 6 et 10 % du salaire (11 %)

Partie II :

LA FORMATION INITIALE EN LANGUES ÉTRANGÈRES DES INGÉNIEURS



Prise en compte du niveau en LE dans la sélection des candidats pour intégrer sa formation initiale d'ingénieur :

Non (51 %)

Oui (49 %)

LE qui figuraient dans les épreuves de sélection lors du recrutement pour entrer en formation initiale d'ingénieur :

Anglais (43 %)

Aucune (35 %)

Anglais et Allemand (11 %)

Anglais et Espagnol (6%)

Formation initiale en LE dans le cursus ingénieur :

Oui (92 %)

Nombre de LE étudiées pendant la formation initiale d'ingénieur :

2 LE (50 %)

1 LE (35 %)

3 LE (11 %)

Langues internationales apprises pendant la formation initiale d'ingénieur :

Anglais (89 %)

Allemand (32 %)

Espagnol (23 %)

Raisons qui justifient l'étude des LE pendant la formation initiale d'ingénieur :

L'importance des LE dans un CV (35 %)

L'obligation d'atteindre un niveau pour obtenir le titre d'ingénieur (33 %)

Dispositifs pédagogiques relatifs aux LE dans l'établissement de formation :

Cours présentiels (63 %)

Cours de matières scientifiques et techniques dispensées en LE (14 %)

Instruments de mesure des acquis en LE dans la formation initiale d'ingénieur :

Exercices de grammaire (40 %)

Débats (23 %)

Exercices de traduction (9 %)

Exposés (8 %)

Études de cas (5 %)

Sensibilisation aux valeurs d'insertion professionnelle, d'employabilité et de mobilité attribuées aux LE par l'établissement de formation initiale d'ingénieur :

Assez sensibilisés (40 %)

Peu sensibilisés (33 %)

Niveau de préparation en formation initiale d'ingénieur pour travailler en contexte international :

Bien préparés (42 %)

Mal préparés (36 %)

Très bien préparé (11 %)

Très mal préparés (10 %)

Projet de future carrière internationale déjà dès la formation initiale d'ingénieur :

Oui (63 %)

Non (37 %)

**Niveau minimum à atteindre (afin d'obtenir le titre)
pour la LV1 apprise pendant la formation initiale d'ingénieur :**

Aucun (37 %)

B2 : utilisateur indépendant avancé (36 %)

B1 : utilisateur indépendant intermédiaire (16 %)

**Niveau minimum à atteindre (afin d'obtenir le titre)
pour la LV2 apprise pendant la formation initiale d'ingénieur :**

Aucun (79 %)

B1 (12 %)

B2 (4 %)

**Nombre d'années passées à étudier ces LE
pendant la période de formation initiale d'ingénieur :**

5 ans (37 %)

3 ans (32 %)

2 ans (16 %)

**LE dont le niveau a été certifié officiellement
par un organisme agréé externe à l'établissement de formation initiale :**

Anglais (57 %)

Aucune (30 %)

Allemand (5 %)

Espagnol (5%)

Participation dans un programme d'échange *Erasmus* pendant la formation initiale :

Non (79 %)

Oui :

Royaume-Uni (6 %)

Allemagne (5 %)

Espagne (3 %)

Participation dans un programme d'échanges visant des pays européens non membres de l'UE pendant la formation initiale :

Non (98 %)

**Pays de destination concernant les programmes d'échanges en formation initiale
visant des pays non européens :**

NC (86 %)

Pays Américains :

États-Unis (2 %)

Canada (2 %)

Mexique (2 %)

Argentine (2 %)

**Établissement doté d'une stratégie de formation pour l'apprentissage des LE
basé sur les compétences attendues des futurs ingénieurs :**

Non (45 %)

Oui (30 %)

Formation initiale d'ingénieur par rapport aux compétences linguistiques et culturelles indispensables à l'insertion internationale :

Peu formés pour ces compétences (65 %)
Très bien formés (22 %)

Bases sur lesquelles s'appuie la légitimité de la formation initiale des ingénieurs à et par l'international :

Se préparer à accroître les niveaux de capacité à penser dans des référentiels culturels différents (48 %)
Reconnaître que la diversité linguistique est une réalité de la profession (19 %)

Priorités pour une formation équilibrée (scientifique, technique, humaine) des futurs ingénieurs :

L'innovation et l'entrepreneuriat (44 %)
La pratique des LE en contexte professionnel (26 %)

Partie III :

LA FORMATION CONTINUE EN LANGUES ÉTRANGÈRES DES INGÉNIEURS



Raisons qui encourageraient à apprendre des LE aux ingénieurs déjà en poste :

Occasions de voyager à l'étranger par la suite (34 %)

Possibilité de travailler à l'étranger par la suite (25 %)

Moyens préférés pour apprendre les LE en formation continue :

Cours en groupe avec un professeur (40 %)

Cours particuliers avec un professeur (34 %)

Séjours linguistiques à l'étranger (15 %)

Moyens déjà utilisés pour apprendre les LE en totale autonomie :

Écouter la radio (29 %)

Effectuer des séjours professionnels prolongés dans un pays où la langue est parlée (19 %)

Lire des livres (10 %)

LE dans lesquelles les ingénieurs ont un niveau initial

(A1-A2 : usager élémentaire) :

Allemand (32 %)

Espagnol (17 %)

Anglais (15 %)

LE dans lesquelles les ingénieurs ont un niveau intermédiaire

(B1-B2 : usager indépendant) :

Aucune (35 %)

Anglais (33 %)

Allemand (18 %)

Espagnol (8 %)

LE dans lesquelles les ingénieurs ont un niveau confirmé

(C1-C2 : usager expérimenté) :

Anglais (59 %)

Aucune (29 %)

Allemand (10 %)

Espagnol (2 %)

Part du perfectionnement réalisé en LE en formation :

Formation initiale et continue (49 %)

Formation initiale (21 %)

Formation continue (21 %)

**LE que les ingénieurs souhaitent apprendre ou perfectionner
afin de les utiliser dans leur travail :**

Allemand (30 %)

Anglais (27 %)

Aucune (13 %)

Espagnol (11 %)

LE actuellement entretenues dans le cadre d'une formation continue :

NC (74 %)
Anglais (11 %)
Allemand (7 %)
Espagnol (2 %)

Nombre d'heures par semaine de formation continue en LE :

Aucune (80 %)
1 h (7 %)
2 h (7 %)

Cadre de la formation complémentaire en LE :

NC (73 %)

À titre personnel et à leur charge, en dehors du temps de travail légal (19 %)

Proposée et prise en charge par leur entreprise pendant leur temps de travail (8 %)

Mise en place d'une formation linguistique dans l'entreprise :

NC (55 %)

Ne sait pas (23 %)

Oui (12 %)

**Adaptation de l'offre de formation continue en LE pour satisfaire les besoins concrets
des salariés :**

Non (18 %)

Oui (44 %)

Ne sait pas (22 %)

NC (18 %)

**Fréquence avec laquelle l'entreprise organise des formations linguistiques et/ou culturelles
à l'intention du personnel :**

Ne sait pas (47 %)

Jamais (30 %)

Régulièrement (23 %)

**Formations intensives, en cas d'expatriation,
pour l'acquisition et/ou le perfectionnement de la langue et de la culture du pays d'accueil :**

Ne sait pas (35 %)

Oui (30 %)

NC (24 %)

Type de formation continue en LE proposée par l'entreprise :

Cours en présentiel (20 %)

Autoformation sur une plateforme en ligne (19 %)

Coaching téléphonique (8 %)

Objectifs d'apprentissage des LE en formation continue pour des ingénieurs en poste :

Compétences linguistiques et culturelles = savoirs pratiques et opérationnels (62 %)

Compétences mais aussi connaissances = savoirs théoriques et formels (31 %)

Objectifs en formation continue pour pouvoir communiquer aisément en LE :

Composante pragmatique = connaissance des ressources utiles pour l'utilisation (61 %)

Composante linguistique = connaissance du système formel (27 %)

Composante sociolinguistique = connaissance des situations d'usage (12 %)

Approche méthodologique qui convient le mieux à un public ingénieur dans une séance de formation continue aux LE :

Approche actionnelle = réalisation d'actions concrètes d'utilisation de la langue (50 %)

Approche communicative = communication pendant la séance de formation (44 %)

Approche traditionnelle = grammaire + vocabulaire + traduction (5 %)

**Situations de communication les plus adaptées
pour acquérir des compétences en LE dans le cadre de la formation continue :**

Situations de la vie quotidienne + situations professionnelles (71 %)

Situations de la vie professionnelle (11 %)

Langue de spécialité de l'ingénieur (8 %)

Besoins concrets à satisfaire afin de consolider les acquis en LE :

Compréhension orale (42 %)

Expression orale (16 %)

Communication non verbale (8 %)

**Activités les mieux adaptées pour une séance de perfectionnement de la LE
destinée à des ingénieurs en exercice :**

Entraînement à la conversation (81 %)

Ressources qui intéressent le plus pour les séances de formation continue en LE :

- Articles de presse sur l'actualité (44 %)
- Documents authentiques en lien avec le métier d'ingénieur (28 %)
- Documentaires (8 %)
- Enregistrements sonores (7 %)
- Films (4 %)

Thèmes qui devraient faire partie d'un programme de formation continue en LE à destination des ingénieurs :

- Achat-vente (22 %)
- Industrie (18 %)
- Économie (18 %)
- Expatriation (17 %)
- Négociation (7 %)
- Management des projets (3 %)

Facteurs personnels qui ont le plus de poids dans l'apprentissage des LE :

Capacité de transfert du français vers les autres langues et vice versa (28 %)

Confiance en soi (21 %)

Motivation pour l'apprentissage des langues et des cultures (14 %)

Mémoire (12 %)

**Portée des objectifs personnels pour l'apprentissage et le perfectionnement des LE
en vue de les utiliser dans le lieu de travail :**

Réalistes (46 %)

Modestes (42 %)

Partie IV :

LES PRATIQUES LINGUISTIQUES DES INGÉNIEURS DANS L'ENTREPRISE



Enjeu concernant l'utilisation des LE dans l'entreprise :

Important (43 %)

Vital (37 %)

Moyen (9 %)

Compétences en LE dans la réalisation des tâches professionnelles dans l'entreprise :

Indispensables (55 %)

Accessoires (33 %)

Attentes de l'entreprise en termes de compétences espérées concernant l'usage des LE :

Maîtrise partielle permettant une lecture des documents, des interventions diverses dans des discussions ou des conversations téléphoniques

(63%)

Maîtrise totale assortie d'une expérience de l'intérieur des cultures étrangères facilitant la négociation

(22 %)

Encouragement de l'entreprise pour le développement des compétences linguistiques des salariés :

Oui (55 %)

Non (30 %)

Traitement de la question des LE dans le cadre du dialogue social de l'entreprise :

Non (46 %)

Ne sait pas (34 %)

Oui (20 %)

Mise en place d'une instance de gestion des questions linguistiques afin d'assurer un esprit de transparence concernant l'usage des LE parmi les salariés :

Non (59 %)

Ne sait pas (32 %)

Oui (9 %)

Mesures que devrait prendre l'entreprise pour améliorer sa gestion linguistique :

- Offrir des cours en ligne (14 %)
- Organiser des formations sur le lieu de l'entreprise (14 %)
- Appuyer les programmes d'aide entre collègues (12 %)
- Élaborer une stratégie pour la sélection et le recrutement de personnel plurilingue (11 %)

Définition au moment de l'embauche des LE requises et leur niveau en fonction des besoins du poste :

- Oui (57 %)
- Non (37 %)

Modes de recrutement utilisés par l'entreprise pour évaluer les compétences en LE au moment de l'embauche :

- NC (37 %)
- Mise à l'essai en utilisant la LE (21 %)
- Envoi d'un CV en LE (20 %)

Critères qui ont pesé le plus pour l'obtention du poste lors du recrutement :

NC (38 %)

Expérience personnelle de contact avec d'autres cultures (28 %)

Compétences communicatives acquises en LE (9 %)

Appréciation personnelle sur la capacité à communiquer dans un contexte culturel international permettant l'exercice du métier et de la relation sociale en tout lieu :

Compétence essentielle (74 %)

Capacité appréciable mais non essentielle (24 %)

Capacité à comprendre les enjeux interculturels dans la gestion des projets internationaux :

Développée (52 %)

Très développée (27 %)

Peu développée (17 %)

Formation des équipes de management de projet aux usages et coutumes du pays du client afin de s'assurer d'une bonne communication interculturelle :

Non (36 %)

Oui (34 %)

Utilisation de la langue du pays dans les implantations hors de France afin de gagner en efficacité :

Oui (43 %)

Non (30 %)

Incitation à utiliser les LE des clients et partenaires afin d'augmenter le niveau de négociation internationale et de pénétration des marchés :

Oui (44 %)

Non (28 %)

Avantages d'utiliser la langue du client :

- Augmenter le flux de renseignements commerciaux et techniques qui leur sont destinés (39 %)
- Augmenter les retours d'information et pouvoir comprendre leur véritable signification (20 %)
- Créer une relation positive et un climat de confiance (20 %)

Adoption explicite d'une LE officielle imposée aux salariés :

- Oui (64 %)
- Non (36 %)

LE imposée pour la gestion courante des affaires dans l'entreprise :

- Anglais (49 %)
- Aucune (42 %)

LE dominante dans la communication interne de l'entreprise :

- Anglais (67 %)
- Aucune (23 %)
- Allemand (8 %)
- Espagnol (1 %)

LE dominante dans la communication externe de l'entreprise :

Anglais (78 %)

Aucune (12 %)

Réponses concrètes, liées à des bonnes pratiques, pour sortir l'entreprise du « tout anglais » :

Aucune (68 %)

Recours à la traduction pour faire des gains de productivité dans l'entreprise :

Non (55 %)

Oui (16 %)

Partie V :

L'USAGE EFFECTIF DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS L'EXERCICE DU MÉTIER D'INGÉNIEUR



Possibilité d'exercer le métier d'ingénieur en utilisant seulement la langue française :

Non (84 %)

Proportion d'utilisation des autres langues différentes à la langue française dans le travail d'ingénieur :

Tout le temps (59 %)

De temps en temps (36 %)

Raisons d'un éventuel échec de communication dans l'exercice du métier à cause d'un manque de compétences en LE :

NC (50 %)

Erreurs de traduction/interprétation (17 %)

Incapacité à tirer profit des opportunités de communication (13 %)

Promotion dans sa carrière grâce aux compétences en LE qui ont permis de gravir les échelons :

Oui (57 %)

Non (34 %)

Augmentation de la rémunération grâce aux compétences en LE :

Non (78 %)

Oui (22 %)

Pourcentage du salaire correspondant aux capacités à gérer des projets dans d'autres langues que le français :

Inférieur à 5 % (45 %)

De 5 % à 10 % (19 %)

Plus de 20 % (17 %)

Possibilité d'exercer le métier d'ingénieur en utilisant seulement la langue anglaise sans avoir recours aux autres LE :

Oui (75 %)

Non (21 %)

**Utilisation d'autres LE différentes de l'anglais
pour l'accomplissement des tâches professionnelles :**

Jamais (48 %)

De temps en temps (41 %)

Tout le temps (11 %)

Perception de l'utilité des LE autre que l'anglais :

Utiles (51 %)

Peu utiles (25 %)

Très utiles (18 %)

LE les plus « utiles » :

Allemand/Anglais (26 %)

Anglais (15 %)

Allemand (11 %)

Espagnol (8 %)

LE qui occupe la 1^{ère} position au travail (la plus utilisée) :

Anglais (90 %)

Allemand (4 %)

Espagnol (2 %)

LE qui occupe la 2^{ème} position au travail (celle qui est utilisée souvent mais pas toujours) :

NC (43 %)

Allemand (25 %)

Espagnol (13 %)

LE qui occupe la 3^{ème} position au travail (celle qui est utilisée de façon très occasionnelle) :

NC (63 %)

Espagnol (12 %)

Allemand (11 %)

Manque de compétence en LE comme facteur de stress au travail (lié au risque d'erreurs) :

Non (54 %)

Oui (46 %)

Public avec lequel on est amené à utiliser des LE dans l'exercice de la profession :

Clients acheteurs (43 %)

Chefs de projet (24 %)

Collègues des filiales à l'étranger (7 %)

Aptitudes générales, liées à l'usage des LE, qui sont nécessaires pour exercer le métier d'ingénieur :

Communiquer par écrit (comptes rendus, synthèses, lettres, courriels) avec des partenaires étrangers (84 %)

Tâches les plus récurrentes, réalisées au quotidien, qui exigent l'utilisation des LE :

Tâches d'expression et d'interaction : conversations, exposés, rédactions (64 %)

Tâches de médiation : interprétariat et traduction (33 %)

Type concret des besoins en LE pour le travail d'ingénieur :

- Comprendre à l'oral (75 %)
- Comprendre à l'écrit (11 %)
- S'exprimer oralement en interaction (5 %)

Genres de compétences à développer pour mieux exercer sa fonction :

- Écouter = compréhension orale (42 %)
- Converser = interaction orale (28 %)
- Lire = compréhension écrite (9 %)
- Exposer = expression orale en continu (7 %)
- Écrire = expression écrite (5 %)

Situations récurrentes dans lesquelles l'ingénieur a besoin de comprendre des énoncés oraux en LE :

- Assemblées formelles (33 %)
- Conversations téléphoniques ou par visioconférence (28 %)
- Conférences/congrès/séminaires (21 %)

Besoin d'utiliser des LE pour comprendre à l'écrit :

- Annonces de poste (19 %)
- Articles spécialisés (18 %)
- Appels d'offre (17 %)
- Articles de presse générale (11 %)
- Cahiers de charge (8 %)
- Documents techniques (6 %)
- Compte rendus de réunions (5 %)
- Avant-projets (4 %)

Besoin d'utiliser des LE pour s'exprimer oralement en continu :

- Assemblées formelles (31 %)
- Présentations diverses (20 %)
- Conférences, des congrès, des séminaires (15 %)
- Réunions de coordination (7 %)
- Foires et salons (6 %)
- Revue de projet (4 %)

Besoin d'utiliser des LE pour s'exprimer par écrit :

- Cahiers de charge (15 %)
- Compte rendus de réunions (14 %)
- Des avant-projets (10 %)
- Annonces de poste (9 %)
- Articles spécialisés (9 %)
- Des appels d'offre (8 %)
- Documents techniques (5 %)
- Messages électroniques (3 %)

Besoin d'employer des LE pour se référer à son environnement de travail :

- Évoquer des missions (26 %)
- Décrire une journée type (14 %)
- Faire référence à des machines, des outils ou des fournitures de bureau (9 %)
- Intégrer un groupe de travail (9 %)
- Présenter les produits et services de son entreprise (5 %)
- Parler de ses fonctions, ses responsabilités, sa place dans l'entreprise (5 %)

Besoin de manipuler des LE pour assurer des déplacements professionnels :

Comprendre un itinéraire (46 %)

Organiser une réunion de travail (17 %)

Faire la réservation d'un vol (6 %)

Réserver une table, demander un menu et passer commande dans un restaurant (3 %)

Besoin de faire usage des LE pour la gestion de projets :

Analyser un résultat (45 %)

Commenter une situation passée (10 %)

Évoquer des délais (7 %)

Faire le bilan de la situation (2 %)

Besoin d'avoir recours aux LE pour organiser son travail :

Comprendre le déroulement d'un plan d'actions (46 %)

Effectuer un suivi (8 %)

Définir des missions (8 %)

Organiser des réunions (3 %)

Besoin d'utiliser des LE pour les activités de recrutement :

NC (68 %)

Demander des renseignements concernant des responsabilités passées (17 %)

Interpréter un CV (6 %)

Parler des aptitudes et des compétences (3 %)

Participer dans un entretien d'embauche (2 %)

Besoin d'utiliser des LE pour les activités de gestion des équipes :

NC (51 %)

Affecter des projets à des personnes (24 %)

Animer une réunion (17 %)

Besoin d'utiliser des LE pour les activités liées au recadrement et à l'évaluation des équipes :

NC (60 %)

Approuver un travail (24 %)

Donner des explications (7 %)

**Capacité à s'insérer dans une vie professionnelle
marquée par l'internationalisation des échanges :**

- Développée (41 %)
- Très développée (39 %)
- Peu développée (16 %)

Capacité d'adaptation culturelle en contexte international :

- Communiquer efficacement en utilisant la langue de l'interlocuteur (57 %)
- Déployer des qualités d'adaptation à des environnements changeants (18 %)
- Faire montre d'ouverture culturelle envers les partenaires et collaborateurs étrangers (10 %)

Étapes du management d'un projet dans lesquelles interviennent les LE :

- Étape concernant les objectifs et les orientations politiques (34 %)
- Étape concernant la stratégie et la planification (11 %)
- Étape concernant le management de l'équipe et la coordination (7 %)

Types de projets d'ingénierie dans lesquels interviennent davantage les LE :

Ne sait pas (34 %)

Projets de développement d'un nouveau produit (25 %)

Projets d'organisation d'événements (17 %)

Projets industriels ou d'ouvrages (13 %)

Projets de développement d'un service (5 %)

Types de mobilité faisant partie du socle des compétences de l'ingénieur :

Mobilité communicationnelle pour faire face aux échanges internes et externes
(55 %)

Mobilité intellectuelle pour faire preuve de flexibilité d'esprit et de pensée critique
envers les cultures étrangères
(25 %)

Mobilité géographique pour être disponible là où l'entreprise a besoin, y compris dans un autre pays
(20 %)

**Part estimée des activités managériales, scientifiques et techniques
faite en utilisant des LE dans la profession d'ingénieur :**

- 20 % de l'activité globale (25 %)
- 100 % de l'activité globale (17 %)
- 80 % de l'activité globale (15 %)
- 40 % de l'activité globale (14 %)
- 60 % de l'activité globale (12 %)

Quelques tendances générales en guise de conclusions



Des tendances vérifiables

Il est impossible d'exercer le métier d'ingénieur en utilisant seulement la langue française.

L'ingénieur utilise tout le temps plusieurs langues.

L'accomplissement des tâches professionnelles se fait de plus en plus grâce à l'utilisation de l'anglais, généralement couplé de l'allemand ou de l'espagnol, perçues comme les 3 LE les plus utiles.

Peu d'ingénieurs ont un niveau B1/B2 dans une autre langue que l'anglais. Or c'est cette autre langue qui positionne dans l'entreprise puisque tous les ingénieurs manipulent l'anglais.

Tendances vérifiables

La capacité à travailler avec des interlocuteurs d'autres pays est appréciée dans le monde de l'ingénierie.

La possibilité de s'expatrier (ou de travailler à l'international depuis la France) existe et l'ingénieur en est demandeur.

Les compétences en LE sont rémunérées et permettent d'accéder à une promotion.

Des tendances ayant des implications pédagogiques et didactiques

L'essentiel des acquis linguistiques se font en formation initiale. Il ne faut donc pas attendre que l'acquisition de ces compétences soit proposée par l'entreprise car la formation continue en LE y est presque absente.

Bien former les futurs cadres de l'entreprise est une tâche qui incombe aux écoles.

Pour l'acquisition des LE, les approches actionnelle et communicative sont celles qui conviennent le mieux à un public ingénieur.

Les ingénieurs n'ont pas besoin de connaissances mais des compétences linguistiques. Les savoirs pratiques et opérationnels qui ciblent l'utilisation de la LE sont indispensables.

Les situations de communication professionnelles et de la vie quotidienne semblent les plus adaptées pour acquérir des compétences en LE.

Quelques mesures à prendre pour améliorer les dispositifs de formation :

Prendre davantage en compte les LE dans les épreuves des concours d'entrée aux écoles.

Sensibiliser davantage aux valeurs d'insertion professionnelle, d'employabilité et de mobilité attribuées aux LE.

Mieux préparer en LE pendant la formation initiale en dotant les établissements d'une vraie stratégie de formation linguistique basée sur les compétences attendues des futurs ingénieurs.

Privilégier la pratique des LE en contexte professionnel (réel ou simulé).

Mettre l'accent sur l'expression orale sans oublier l'expression écrite.

Consolider les acquis grâce à un entraînement à la conversation.

Intensifier les programmes d'échanges internationaux (stages, semestres pédagogiques, formation bi-diplômante).

Merci de votre attention !

marcelo.tano@enim.univ-lorraine.fr

